

Paris, le 11 avril 2012

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations mentionnées à l'article R.225-83 du code de commerce relatives à l'assemblée générale ordinaire mixte du 3 mai 2012.

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le jeudi 3 mai 2012 à 15 heures, à la Maison de la Chimie -28 bis, rue Saint-Dominique -75007 PARIS.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 29 février 2012 (bulletin n°26) et au journal Les Echos du 29 février 2012. L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'assemblée générale mixte a, quant à lui, été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 11 avril 2012 (bulletin n°44).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale, en particulier ceux visés à l'article R.225-73-1 du code de commerce, peuvent être consultés à l'adresse suivante http://www.groupe.aeroportsdeparis.fr

Les documents énumérés à l'article R.225-83 du code de commerce sont mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus et tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation à l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée générale.

Aéroports de Paris Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS Société anonyme au capital de 296 881 806 euros 552 016 628 RCS Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2011, Aéroports de Paris a accueilli plus 88 millions de passagers et près de 2,5 millions de tonnes de fret et de courrier. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2011, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 502 millions d'euros et le résultat net à 348 millions d'euros.